

L'Écho municipal

Journal des citoyens de Saint-Prime



Joyeuses Fêtes!

Les élus ainsi que tous les employés de la Municipalité de Saint-Prime vous souhaitent un très joyeux temps des Fêtes.

Que cette période de festivités vous permette de vous amuser, de retomber en enfance, de profiter du temps passé en famille ou entre amis et de prendre un moment pour vous.

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à faire rayonner la Municipalité de Saint-Prime.

Que 2025 vous apporte la santé, la joie, l'équilibre ainsi que de belles petites folies.



FERMETURE DES BUREAUX PÉRIODE DES FÊTES

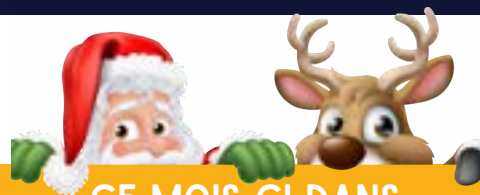
Les bureaux de la Municipalité seront fermés du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025 inclusivement.

Pour les bris au réseau d'aqueduc municipal ou **URGENCE**, composez le 418-515-9599. Ce numéro est celui d'un téléavertisseur. Laissez votre numéro de téléphone pour que la personne de garde puisse vous rappeler afin de connaître la nature de votre appel.

PHOTO COUVERTURE



Nous profitons de cette dernière édition de l'année pour vous donner envie d'aller à l'extérieur profiter des joies de l'hiver. La photo prise lors de Saint-Prime en Hiver est un doux rappel que la 56e édition sera de retour du 20 au 22 février 2025. Vous pourrez encore venir vous réchauffer autour d'un foyer avec un bon breuvage chaud tout en échangeant avec les membres de votre communauté ou pendant que les enfants s'amuse.



CE MOIS-CI DANS VOTRE ÉCHO MUNICIPAL

Mot de la mairesse	Page 2
Municipalité amie des aînés	Page 2
À la découverte de l'équipe de la Municipalité	Page 2
Budget 2025 et plan triennal d'immobilisations	Pages 3 à 9
Avis publics	Page 10
Loisirs	Page 11
Divers	Page 12



MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens,

Je souhaite à chacun de vous une période des fêtes douce, avec du temps pour vous, en famille ou entre amis, des moments de rire et de réconfort. Pour la plupart d'entre nous, le travail ralentira pour quelques temps, pour d'autres, le travail se poursuivra. Soyons reconnaissants pour ce que nous avons. Soyons généreux pour ceux qui ont besoin de notre aide.

Certains membres de notre communauté vivent actuellement des moments plus difficiles, un premier Noël en deuil, des inquiétudes face à la santé d'un proche, de petits et grands défis. N'hésitez pas à demander de l'aide au besoin. Prenons soin les uns des autres, offrons du beau et du doux.

Nous avons une communauté où règne l'entraide et l'harmonie. Gardons en tête que nous pouvons tous faire une différence et faire en sorte que cette période soit des plus joyeuses pour tous.



Marie-Noëlle Bhérer
Marie-Noëlle Bhérer, mairesse

À LA DÉCOUVERTE DE L'ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ!

Pour cette dernière édition, nous souhaitons vous présenter notre nouvelle adjointe administrative - service aux citoyens, Madame Émilie Laroche.

Résidente de Saint-Prime, Émilie a fait un stage d'une durée de 4 semaines avec nous et suite à celui-ci, ainsi qu'à son sens de l'accueil et son professionnalisme, elle a été engagée officiellement le 15 avril 2024. Émilie travaille étroitement avec le service des loisirs et de la culture en plus des différentes tâches reliées à la réception de l'hôtel de ville. N'hésitez pas à la saluer lorsque vous venez aux bureaux de la Municipalité, elle vous accueillera avec plaisir et saura répondre à votre demande.



Saviez-vous que?



Municipalité amie des aînés

L'Office de la protection du consommateur a créé le guide **Aînés et consommation : des droits à faire valoir**.

Ce guide peut aider les aînés à prévenir des problèmes liés aux achats de tous les jours ou ceux qui impliquent de grosses sommes d'argent.

Par exemple, vous y trouverez de l'information sur :

- les erreurs de prix à la caisse;
- la vente itinérante;
- les garanties légales;
- les cartes et les marges de crédit;
- l'achat d'un voyage;
- les services funéraires et de sépulture.



Le guide propose également plusieurs conseils à suivre, les recours en cas de problème avec un commerçant ainsi que les étapes à suivre pour vous aider à faire valoir vos droits.

Des copies de ce guide sont disponibles gratuitement au bureau de la Municipalité.

COMITÉ DU JOURNAL

Marie-Noëlle Bhérer, mairesse
Luc A. Bonneau, conseiller siège #3

Montage : Pascale Ouellet
Impression : Municipalité de Saint-Prime

Vous désirez faire paraître une publicité dans le journal? Ou bien vous avez des suggestions pour les prochaines parutions?

Communiquez avec nous pour plus de détails
reception@saint-prime.ca



BUDGET 2025

ET PLAN TRIENNAL

2025-2026-2027

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Conformément à l'article 957 du code municipal du Québec, il nous fait plaisir de vous déposer le document explicatif du budget 2025 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027.

Voici quelques faits saillants du budget 2025

ANALYSE SOMMAIRE

En premier lieu, je tiens à souligner le travail d'équipe exceptionnel qui a été réalisé pour la préparation du budget 2025. C'est grâce à l'expérience des membres du personnel, qui travaillent en synergie et en coopération, ainsi qu'à la collaboration de tous les membres du conseil municipal que nous avons atteint notre objectif d'avoir un budget équilibré, sans utiliser de sommes provenant du surplus accumulé pour l'année 2025.

Les revenus de la Municipalité de Saint-Prime pour la prochaine année seront de l'ordre de 6 301 291 \$, ce qui représente une augmentation de 3.3 % par rapport à 2024, soit un montant 201 577 \$.

Au niveau des dépenses, la Municipalité est soumise à des coûts de services fixés par des externes qui nous sont imposés : Sûreté du Québec (+ 3%), Service sécurité incendie (+ 13%), assurances, Hydro-Québec et plusieurs autres. Nous avons tout de même réussi à contrer l'augmentation des dépenses en minimisant l'augmentation du taux de taxes résidentielle de base à 1.56% afin de restreindre la hausse du fardeau fiscal des contribuables.

Nous travaillons actuellement sur un nouveau développement avant-gardiste avec l'objectif d'offrir des terrains à prix raisonnables pouvant répondre à tous les besoins des futurs résidents en leur offrant un milieu de vie confortable et stimulant.

Pour la prochaine année, la Municipalité de Saint-Prime, fidèle à ses valeurs, souhaite le meilleur pour ses citoyens et maintiendra ses services de qualité, son dynamisme et son écoute de la population.

Donné à Saint-Prime, ce 9^e jour de décembre 2024

Claudia Gagnon
Directrice générale



Revenus

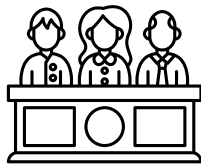
Pour ce qui est de la taxe foncière de base, c'est avec enthousiasme que les membres du conseil annoncent qu'ils ont été en mesure d'augmenter légèrement le taux à 0.975 \$ par 100 \$ d'évaluation, ce qui représente 1.56 %. Pour les taxes de services (aqueduc, égouts, ordures, vidange de fosses septiques, eaux usées), l'augmentation pour la résidence moyenne est d'une hauteur de 1.7 %. Le budget prévoit une augmentation des taxes de 3.16 % pour la résidence moyenne. Les revenus autonomes (subventions, services rendus, ventes de terrains, etc.) représentant 19,7 % du budget permet également d'absorber une partie des augmentations.



Dépenses

Le budget 2025 de la Municipalité de Saint-Prime prévoit un total des charges de 5 738 859 \$ à lesquelles il faut ajouter les coûts de conciliation pour un total de dépenses de 6 301 291 \$. La hausse de nos coûts d'opération représente une augmentation de 4.4 % incluant l'indexation de la masse salariale de 2.5 % en 2025.

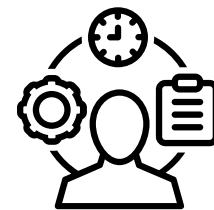
Conseil municipal



Les dépenses du conseil s'établiront à 209 788 \$, en augmentation de 25 %. La hausse prévue est principalement due aux allocations de départ et de transition suite aux élections prévues en novembre 2025 ainsi qu'à des modifications qui pourraient être apportées à notre règlement sur le traitement des Élus qui sera revu en début d'année. L'achat d'un nouveau logiciel pour la gestion des séances du conseil contribue également à cette augmentation. Ce logiciel rendra la gestion des séances du conseil municipal plus sécuritaire et confidentielle.

Gestion financière et administrative, gestion du personnel et autres frais d'administration

L'ensemble des activités administratives totaliseront 894 266 \$ en 2025 pour une augmentation de 109 852 \$ par rapport au budget de l'année 2024, principalement en lien avec les prochaines élections. Considérant les nouvelles mesures de protection de l'information et de cybersécurité, nous avons effectué un changement de support informatique qui explique aussi en partie cette augmentation. De plus, nous devons ajouter les coûts de PG Solutions qui ont augmentés de façon significative. En 2025, nous procéderons également à l'embauche d'un agent de prévention en santé et sécurité au travail en temps partagé, à raison de 4 jours/semaine, avec la Municipalité de La Doré (50 % chacune).



Quotes-parts de la MRC du Domaine-du-Roy



Le coût des quotes-parts a été indexé comme à chaque année par la MRC du Domaine-du-Roy en fonction de leur coût réel de fonctionnement. Pour l'année 2025, cette indexation sera de l'ordre de 1.5 %, ce qui représente environ 10 000 \$ de plus qu'en 2024. Ainsi, le total des montants versés à la MRC du Domaine-du-Roy, est estimé à 636 507 \$.

BUDGET



Sécurité publique

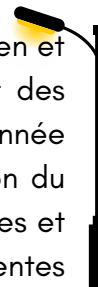


Ce département comprend les compensations au service de police (Sûreté du Québec et 911) qui ont augmenté de 7 542 \$ pour un montant total de 229 928 \$ ainsi que ceux de notre entente intermunicipale du service de sécurité incendie, dont l'augmentation s'élève à 32 730 \$ (13%) pour un total de 284 651 \$.

Transport – voirie – enlèvement de la neige - éclairage



Ce département a pour mandat d'assurer la gestion de l'entretien quotidien et préventif des chaussées pavées et gravelées ainsi que des trottoirs et des bordures. Une hausse des coûts s'élevant à 207 678 \$ est prévue pour l'année 2025, soit une augmentation de 17 %. Ceci s'explique par l'augmentation du coût des matériaux, de l'essence, des divers contrats d'entretien des routes et d'un montant de 87 697 \$ supplémentaire en lien avec les nouvelles ententes pour le déneigement. Nous sommes fiers de notre nouvelle entente avec la Ville de Saint-Félicien qui assurera le déneigement sécuritaire des rangs. Nous prévoyons également faire l'embauche d'une nouvelle ressource en génie civil afin de bonifier l'expertise de l'équipe des travaux publics.



Hygiène du milieu

Ce département assure l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts et est également en lien avec la collecte des déchets, des matières recyclables et des matières compostables qui est gérée par la Régie des matières résiduelles. L'augmentation des tarifs de ce secteur est de l'ordre de 1.8 %, due principalement à l'approvisionnement en sulfate ferreux pour le système de déphosphatation (le produit utilisé pour nettoyer les eaux usées). Le maintien du statu quo de la quote-part de la Régie des matières résiduelles contribue grandement à la stabilité de ce département.



Santé et bien-être



Ce département prévoit une contribution de 24 170 \$ à l'Office d'habitation Domaine-du-Roy ainsi qu'à la coopérative d'habitation de Saint-Prime soit une augmentation de l'ordre de 1.2 %.

Aménagement-urbanisme et développement

Un budget de 525 020 \$ est attribué à ce département pour 2025, soit une baisse de 3 %. Le service d'urbanisme a pour mandat de planifier, de gérer et de veiller au bon développement du territoire. Ils accompagnent les propriétaires, qu'ils soient urbains ou ruraux, dans le maintien et l'amélioration de leur propriété dans un souci d'harmonie et d'amélioration de la



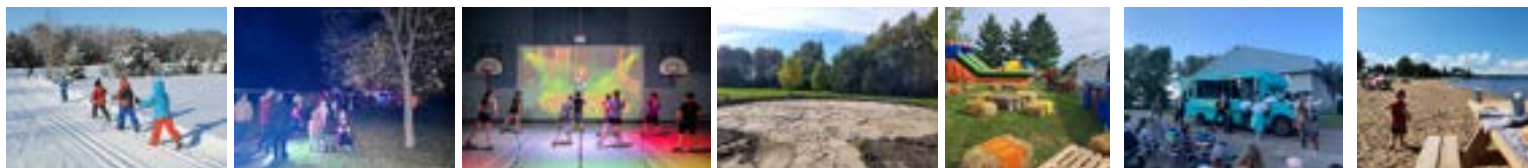
qualité de vie. Cette année, le programme de revitalisation soutiendra en plus des commerces et industries, de nouveaux immeubles locatifs. C'est aussi ce département qui travaille présentement à l'élaboration de notre nouveau quartier en collaboration avec les travaux publics. Ils jonglent avec plusieurs éléments dont les besoins des citoyens, la qualité de vie et les impacts environnementaux dans le processus de planification de ce grand projet.





Loisirs et culture

Un budget de 900 117 \$, soit une diminution de 5 %, est alloué à ce département pour la prochaine année. Il se fractionne en plusieurs volets dont la gestion des différents bâtiments municipaux ainsi qu'une multitude d'activités (patinoire, camp de jour, plage, marina, bibliothèque, etc.). Pour le secteur loisirs, le total des dépenses est de 784 129 \$ tandis que du côté culturel, il est de 115 988 \$. Malgré une baisse de budget de 50 000 \$, le service des loisirs et de la culture pilote plusieurs nouveaux projets dont l'aménagement d'un nouveau gym communautaire.



Le service des loisirs et de la culture prévoit les salaires des ressources nécessaires au déploiement des différentes activités, programmations de loisirs ainsi que le support aux comités de bénévoles lors des festivals et des grands événements. Le développement du milieu comprend le déploiement de diverses politiques telles que Municipalité amie des aînés, Municipalité attrayante et Saines habitudes de vie. Le service des loisirs et de la culture soutient la vitalité de notre milieu autant au niveau culturel, sportif et communautaire en octroyant près de 40 000 \$ à divers OBNL de notre Municipalité.



Frais de financement



Les frais de financement (intérêts) prévus pour 2025 s'élèvent à 328 122 \$, en baisse de 20 750 \$ par rapport à 2024.

Autres activités financières (conciliation à des fins fiscales)

Les autres activités financières prévoient le remboursement en capital des emprunts pour une somme de 416 354 \$ assumé par la municipalité (total du remboursement des dettes moins la portion des subventions reçues). Cette section prévoit également une affectation de 10 000 \$ à une réserve couvrant les frais de vidanges des bassins ainsi que



la création d'une réserve financière d'un montant maximal de 10 000 \$ pour des budgets participatifs lors de fin d'année financière positive. Des investissements en immobilisation de 4 500 \$ visant l'achat d'un aquaplane et de mobilier urbain pour le bout du quai municipal sont également prévus. Une somme de 149 951 \$ est dédiée au remboursement annuel du fonds de roulement. De plus, 2025 étant une année électorale, la totalité de notre réserve dédiée aux élections devra être utilisée, soit un montant de 18 400 \$.





REVENUS 2025

	2025	2024
TAXES FONCIÈRES	3 785 949 \$	3 654 036 \$
TAXES AQUEDUC	410 025 \$	403 237 \$
TAXES ÉGOUTS	73 052 \$	69 953 \$
TAXES ORDURES (Quote-part RMR)	340 649 \$	342 497 \$
AUTRES -BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	47 471 \$	43 416 \$
TAXES EAUX USÉES	218 063 \$	214 902 \$
CENTRE D'URGENCE 9-1-1	14 600 \$	14 600 \$
TAXE SPÉCIALE RÉGL. # 2014-06 (Île-des-Saules)	8 075 \$	8 075 \$
TAXE SPÉCIALE RÉGL. 2013-04 (Albert-Perron)	9 869 \$	8 211 \$
TAXE SPÉCIALE RÉGL. # 2016-01 (Hirondelles)	50 356 \$	51 119 \$
TAXE SPÉCIALE RÉGL. # 2023-08 (Rang 3)	2 847 \$	- \$

TOTAL DES TAXES	4 960 956 \$	4 810 046 \$
------------------------	---------------------	---------------------

	2025	2024
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	97 935 \$	96 347 \$
TRANSFERTS	728 523 \$	664 831 \$
SERVICES RENDUS	173 133 \$	163 700 \$
AUTRES REVENUS	340 744 \$	364 790 \$

GRAND TOTAL REVENUS	6 301 291 \$	6 099 714 \$
----------------------------	---------------------	---------------------

DEPENSES 2025

	2025	2024
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 104 053 \$	951 988 \$
CONSEIL	209 788 \$	167 574 \$
ADMINISTRATION / GREFFE / GESTION DU PERSONNEL	894 266 \$	784 413 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	588 755 \$	632 287 \$
TRANSPORT	1 451 179 \$	1 243 501 \$
VOIRIE MUNICIPALE / ÉCLAIRAGE DES RUES	949 852 \$	827 671 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	501 327 \$	415 830 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	817 442 \$	803 016 \$
APPROVISIONNEMENT/ TRAITEMENT / DISTRIBUTION	198 745 \$	190 912 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	164 233 \$	158 786 \$
RÉSEAUX D'ÉGOUTS	60 634 \$	61 285 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES / PROTECTION ENVIRONNEMENT	393 830 \$	392 033 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	24 170 \$	23 878 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	525 020 \$	542 513 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	307 060 \$	284 051 \$
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / TOURISME / AUTRES	217 960 \$	258 463 \$
LOISIRS ET CULTURE	900 117 \$	950 265 \$
LOISIRS / BÂTIMENTS / PATINOIRES / PLAGE / CAMP DE JOUR	784 129 \$	814 024 \$
CULTURE / BIBLIOTHÈQUE / MUSÉE / VIEUX COUVENT	115 988 \$	136 242 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊTS DETTE LT / FRAIS BANCAIRES)	328 122 \$	348 872 \$

GRAND TOTAL CHARGES (DÉPENSES)	5 738 859 \$	5 496 320 \$
---------------------------------------	---------------------	---------------------

	2025	2024
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT CONCILIATION	562 432 \$	603 394 \$

REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	416 354 \$	432 749 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	4 500 \$	9 300 \$
AFFECTATION DU SURPLUS	- \$	- \$
RÉSERVES FINANCIÈRES ET REMB. FONDS DE ROULEMENT	141 578 \$	161 345 \$
MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR	- \$	- \$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS FISCALES	562 432 \$	603 394 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) À DES FINS FISCALES	0 \$	0 \$
---	-------------	-------------



Plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027



PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 Budget 2025

	Modes de financements				
	Subvention	Emprunt long terme	Fonds de roulement	Fonds investissement	Total
2025					
1) Resurfacement et ponceaux du Rang 6 (conditionnel à l'obtention de subvention)	2 252 000 \$	397 000 \$	- \$	- \$	2 649 000 \$
2) Plans et devis pour nouveau développement domiciliaire (1re partie fait par MRC)		50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
3) Révision plan d'intervention (TECQ) (partiellement réalisé par MRC)	10 000 \$	- \$	- \$	- \$	10 000 \$
4) Éclairage et aménagement bout du quai (PRIMA)	100 000 \$	- \$	- \$	- \$	100 000 \$
5) Équipements pour salle d'entraînement (conditionnel subvention)	25 000 \$	- \$	- \$	- \$	25 000 \$
6) Aménagement débarcadere scolaire	119 000 \$	- \$	23 000 \$	- \$	142 000 \$
7) Remorque	- \$	- \$	4 000 \$	- \$	4 000 \$
8) Parc de jeux d'eau - Secteur loisirs	400 000 \$	- \$	41 000 \$	- \$	441 000 \$
9) Aquaplane	- \$	- \$	- \$	1 500 \$	1 500 \$
10) Projet subvention PAET Aménagement espace détente	12 000 \$	- \$	- \$	3 000 \$	15 000 \$
11) Nouvelles rues (suite au développement domiciliaire)	- \$	1 000 000 \$	- \$	- \$	1 000 000 \$
	2 918 000 \$	1 447 000 \$	68 000 \$	4 500 \$	4 437 500 \$
2026					
12) Resurfacement Av. Albert-Perron (si subvention)	553 000 \$	98 000 \$	- \$	- \$	651 000 \$
13) Aqueduc rte 169, 2.5km (conduite amiante) TECQ	600 000 \$	- \$	- \$	- \$	600 000 \$
14) Reconstruction de segments de routes, Rang 3 (conditionnel subv.)	1 261 000 \$	222 000 \$	- \$	- \$	1 483 000 \$
15) Ponceau Rivière à la chasse, Rang 3	- \$	250 000 \$	- \$	- \$	250 000 \$
16) Surfaces de Dek hockey	36 000 \$	- \$	- \$	9 000 \$	45 000 \$
	2 450 000 \$	570 000 \$	- \$	9 000 \$	3 029 000 \$
2027					
17) Réfection conduites d'eau rue Girard (600 m)	600 000 \$	- \$	- \$	- \$	600 000 \$
18) Déménagement bibliothèque (cond. subv. Ministère de la culture)	1 000 000 \$	- \$	- \$	- \$	1 000 000 \$
19) Reconstruction Marcel Auclair Nord (conditionnel subvention)	2 258 500 \$	407 500 \$	- \$	- \$	2 666 000 \$
	3 858 500 \$	407 500 \$	- \$	- \$	4 266 000 \$
TOTAL DES PROJETS PLAN TRIENNAL:	9 226 500 \$	2 424 500 \$	68 000 \$	13 500 \$	11 732 500 \$

PROJETS DES DEUX ANNÉES SUIVANTES (2028-2029)

- ⇒ Camionnette pour travaux publics
- ⇒ Toit patinoire (si subvention)
- ⇒ Sentiers multifonctionnels "Parc de la Couronne"
- ⇒ Suite du développement domiciliaire



Le 2 décembre 2024, lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Prime, le calendrier des séances pour l'année 2025 a été adopté. Les séances ordinaires se tiendront les lundis dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville et débiteront à 19 h 30. Exceptionnellement, la séance d'octobre se tiendra le mercredi 1^{er} octobre.

13 JANVIER
17 FÉVRIER
17 MARS

14 AVRIL
12 MAI
9 JUIN

7 JUILLET
25 AOÛT
15 SEPTEMBRE

1^{ER} OCTOBRE
10 NOVEMBRE
1^{ER} DÉCEMBRE

AVIS PUBLIC



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Claudia Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Prime, qu'un règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Prime est en vigueur depuis le 12 juin 2024, date de délivrance du certificat de conformité par la M.R.C. du Domaine-du-Roy.

Résumé du règlement No 2024-02

Adoption d'un règlement ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro 2017-02 de manière à identifier toute partie du territoire peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain et la description de toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces milieux.

Le règlement peut être consulté à l'édifice municipal, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Prime à l'adresse suivante : www.saint-prime.ca.

Donné à Saint-Prime, ce 23^e jour du mois de décembre 2024.

Claudia Gagnon

Directrice-générale et greffière-trésorière

(Publié dans le journal l'Écho municipal, édition du 23 décembre 2024)



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Claudia Gagnon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Prime, qu'un règlement modifiant le règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Prime est en vigueur depuis le 18 novembre 2024, date de délivrance du certificat de conformité par la M.R.C. du Domaine-du-Roy.

Résumé du règlement No 2024-03

Adoption d'un règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 2017-03 de manière à adapter le cadre normatif de zonage des zones 3R et 13V, à réglementer les roulottes de parc et les roulottes en zone 13V.

Le règlement peut être consulté à l'édifice municipal, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Prime à l'adresse suivante : www.saint-prime.ca.

Donné à Saint-Prime, ce 23^e jour du mois de décembre 2024.

Claudia Gagnon

Directrice-générale et greffière-trésorière

(Publié dans le journal l'Écho municipal, édition du 23 décembre 2024)

BONNE RETRAITE DU MONDE MUNICIPAL!

C'est le 16 août 2024 que Madame la conseillère Brigitte Gagné a quitté ses fonctions au sein du conseil municipal. Tous les élus ainsi que les employés de la Municipalité de Saint-Prime tiennent à remercier Brigitte pour ses nombreuses années d'implication au sein de notre communauté.

Nous sommes très reconnaissants de sa participation dans divers dossiers et comités. Nous lui souhaitons du succès dans ses prochains projets!



LOISIRS



HORAIRE PATINOIRE ET ANNEAU DE GLACE

Période des Fêtes 2024-2025

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
DATE	16 décembre	17 décembre	18 décembre	19 décembre	20 décembre	21 décembre	22 décembre
Horaire	18h à 21h	18h à 21h	18h à 21h	18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h
DATE	23 décembre	24 décembre	25 décembre	26 décembre	27 décembre	28 décembre	29 décembre
Horaire	11h à 16h 18h à 21h	11h à 15h	FERMÉ	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h
DATE	30 décembre	31 décembre	1er janvier	2 janvier	3 janvier	4 janvier	5 janvier
Horaire	11h à 16h 18h à 21h	11h à 15h	FERMÉ	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h	11h à 16h 18h à 21h

Patinoire : pratique du hockey libre

Anneau de glace : patinage libre



20 AU 22 FÉVRIER 2025

Soirée sous les étoiles, course Cryo Jeunesse enneigée,
jeux gonflables, tournoi de spikeball, journée plein air,
patinage, glissade géante et plus encore!

SOUPER FONDUE & SOIRÉE DANSANTE 22 FÉVRIER

Billet au coût de 45 \$

Procurez-vous votre billet auprès des membres du comité,
à l'hôtel de ville ou au Marché Richelieu

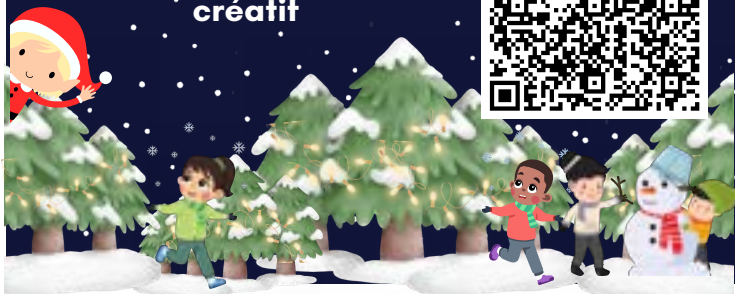
SURVEILLEZ LA PROGRAMMATION COMPLÈTE EN SUIVANT NOTRE PAGE FACEBOOK SAINT-PRIME EN HIVER



BOISÉ DU CURÉ ILLUMINÉ

Tous les soirs à partir de 16h30

Profiter de l'occasion pour
participer au rallye du lutin
créatif



PRÊT DE RAQUETTES ET AIDES AU PATINAGE

Plusieurs paires de raquettes et de patins de
différentes grandeurs ainsi que quelques aides au
patinage sont disponibles pour la saison hivernale.

Empruntez-les auprès de
l'appareteur du Centre
Récréatif, c'est gratuit!



Stationnement interdit dans les rues

15 novembre au 1^{er} avril
Entre minuit et 7 h du matin



ÉQUIPE D'ANIMATION LOCALE CÉLÉBRATION DES DÉFUNTS 2024



L'équipe d'animation locale a organisé, le 10 novembre dernier, la cérémonie des défunts 2024. Toutes les familles des défunts décédés et inhumés à Saint-Prime ont été conviés à cette célébration.



L'église était décorée pour l'occasion avec un ballon blanc accroché à la balustrade, et ce, pour chaque défunt. Un membre de la famille était invité à venir allumer un lampion en la mémoire du défunt pendant que sa photo défilait sur l'écran installé à cet effet.

Un total de 225 personnes ont participé à la cérémonie et un montant de 763.15 \$ fût amassé pendant la quête.

Merci aux organisateurs de l'équipe d'animation locale
Célyne Rinfret Brigitte Rondeau Gilles Boily

MA NEIGE, JE LA GARDE CHEZ MOI!



Tous les citoyens, ou presque, sont aux prises avec le même casse-tête, à quel endroit mettre la neige qui s'accumule sur son terrain?

Rappel



- Ne pas déposer la neige sur les trottoirs, dans les rues, sur les terrains publics.
- Ne pas créer d'amoncellement de neige qui obstrue la visibilité près des voies de circulation.
- Ne pas déplacer la neige sur les terrains d'autrui (vacant ou non, public ou privé).
- Ne pas déplacer la neige sur une borne d'incendie ou des cases postales.

Règlement relatif aux nuisances No 2021-40, article 21

CHEVALIERS DE COLOMBS

Guignolée 2024



Un énorme merci

À toute la population qui a participé à la cueillette lors de la guignolée réalisée le 1^{er} décembre dernier, MERCI!

À tous les Chevaliers de Colomb et bénévoles impliqués lors de l'activité, MERCI!

Nous avons obtenu un montant total de **10 765.95 \$**.

De plus, nous avons recueilli environ **2 000 \$** en denrées non-périssables.

Le tout est entièrement remis à la Saint-Vincent de Saint-Prime.

Une activité comme la Guignolée rejoint nos quatre grands principes :

**CHARITÉ, PATRIOTISME,
FRATERNITÉ ET UNITÉ.**

**Mario Asselin
Grand chevalier**

